

Discours du 30 avril 2018

C'est toujours un honneur à SAINT-BEAT de recevoir des personnalités concernées par notre village.

Monsieur le Préfet, Madame la Sous-préfète, Madame la Présidente de Région, Monsieur le président du Conseil départemental et vous tous, je vous accueille aujourd'hui pour cette inauguration partielle.

J'aurais bien sûr préféré comme les habitants de cette vallée qu'elle soit totale. Elu à la mairie de SAINT-BEAT, je me fais un devoir d'être présent à cette tribune, afin d'être le porte-parole de mes concitoyens saint-béatais et de parler de leurs inquiétudes qui sont aussi les miennes et celles de mes conseillers.

Je sais que ma présence ici suscitera l'incompréhension pour certains mais je pense au contraire que l'occasion m'est donnée de faire entendre notre désarroi.

Nous avons délibéré contre l'ouverture partielle de la déviation, le 9 mars 2015. Notre position n'a pas changé.

Nous sommes très inquiets des risques inhérents au passage du trafic routier à proximité de notre école, de notre collège, de la trésorerie ainsi que de la piscine, du stade, de la future maison médicale et du futur camping, sans oublier la Brèche Romaine et le carrefour Sainte-Anne.

Ce flux étant amené à s'accroître, comme la DREAL nous l'a signifié dans les rapports fournis, nous pensons que nous allons au devant de graves conséquences, qui engagent la responsabilité de chacun de nous réunis aujourd'hui.

D'autre part, et malgré l'avoir signalé à plusieurs reprises, l'installation des feux au Pont neuf va créer des désagréments indéniables et nouveaux pour tous.

Nous en avons vécu l'expérience récemment lors du blocage d'une voie en raison de travaux.

La file routière s'étendait depuis l'entrée de la carrière jusqu'au village d'Arlos, alors que nous n'étions ni en périodes estivale, ni en week-end.

Je tenais aussi à porter votre attention sur le maintien du passage des camions dans le village lorsque le tunnel sera en service. Pourquoi les laisser emprunter le centre du village et ne pas faire de ce passage dans le tunnel une obligation pour les poids-lourds ? Cette situation suscite une incompréhension totale et donne le sentiment de devoir subir une double peine.

Cela réduit d'autant les perspectives d'aménagement du cœur de village et limite, je le déplore, le champ d'action de l'étude du bourg centre.

Enfin, je regrette profondément de ne pas avoir été entendu lorsque j'ai, à maintes reprises, alerté les services de la DREAL, sur l'image qu'ils ont donné à nos entrées de village.

Je vous invite d'ailleurs à emprunter cet itinéraire, qui se trouve juste derrière nous afin de vous rendre compte par vous-même de l'impact visuel négatif infligé à SAINT-BEAT.

- Une palissade de béton longue de plusieurs dizaines de mètres
- avec un mur en pierre rapiécé par des blocs tout juste entassés,

ni fait ni à faire,

des abords de route instables, laissés à l'abandon, non sécurisés, un passage piéton inexistant...

Comment donner à notre village, si riche en histoire et en patrimoine, l'envie d'en connaître la beauté lorsque la première impression est souillée par cette négligence ?

Négligence il y a eu dans les dits détails de l'opération

Négligence il y a eu dans la communication.

Que comptez-vous faire maintenant ?

J'ai conscience des financements mobilisés, des appuis techniques et du soutien sans faille que vos services nous ont apporté depuis 2013, que ce soit vous Monsieur le Préfet, Madame la Sous-préfète, vous, Madame la Présidente de Région, vous, Monsieur le Président du Département et ne croyez pas que je n'en suis pas reconnaissant.

Mais comprenez aussi le désarroi de mes concitoyens et le notre, au sein du conseil municipal.

Alors nous exigeons de votre part, de ne pas être abandonnés.

La réalisation dans les plus brefs délais de la jonction entre le tunnel et le pont d'Arlos est l'occasion pour vous de montrer concrètement tout le respect que vous accordez aux habitants de cette vallée.

Montrer que vous avez l'envie de ne pas être un frein à l'aménagement de notre territoire avec des travaux ordonnés par vous.

Que la route menant au pont d'Arlos se fasse, et que nous puissions retrouver rapidement un peu de quiétude dans nos beaux villages pyrénéens qui le méritent.

Alain FRISONI

Maire de Saint-Béat